



Régie des
Eaux
Gessiennes

Régie des Eaux Gessiennes

200 Rue Edouard Branly – BP 63 – Technoparc
01630 SAINT GENIS POUILLY

<https://www.regieeauxgessiennes.fr/>

Nous contacter : 04.85.29.20.00

Lundi, Mardi et Jeudi 8h00-12h00 et 14h00-18h00
Mercredi et Vendredi (sans interruption)

Déclaration d'installation d'un assainissement non collectif neuf

Demandeur

Nom :
Prénom :
Téléphone :
Portable :

Raison sociale :
Nom commercial :
Forme juridique :
N° SIRET :
Nom du responsable légal :

Adresse :
Commune : Code postal :
E-mail :

Terrain

N° point d'installation : Nom de l'utilisateur :
Adresse du terrain :
Commune :
Surface (m²) : Référence cadastrale :
Le terrain est situé dans un périmètre de protection oui non

Locaux à desservir

résidence principale résidence secondaire autre :

Déclaration dans le cadre :

d'un permis de construire d'une simple réhabilitation

Alimentation en eau potable via :

le réseau public alimentation privée (source , puits...) :

Nb de chambre : Nb de bureau : Autres : Nb d'usagers :

Eaux pluviales

Les eaux pluviales sont impérativement séparées des eaux usées.

Evacuation des eaux pluviales :

fossé réseau pluvial ruisseau puits d'infiltration
 tranchées d'infiltration direct en surface autre :

Sol

Pente : faible (<5%) moyenne (5 à 10 %) forte (> 10 %)
Nature : argile roche sable autre :
Etude de filière (obligatoire sur les communes de St Rirand et les Noés) oui non
Test de perméabilité : mm/h



Filière de traitement

Filière établit par : le propriétaire

le maître d'œuvre (architecte, entrepreneur)

Filière « classique »

Prétraitement

Fosse toutes eaux : m³

Bac à graisse : cuisine toutes eaux ménagères litres
 ventilation primaire ventilation secondaire de 100 mm avec extracteur

Traitement

Épandage : nb de tranchées Longueur cumulée des tranchées m

ou

Filtre à sable vertical : drainé non drainé largeur m longueur m

ou

autres : lit d'épandage terre d'infiltration filtre à zéolite

Descriptif :

Filière soumise à agrément (remplir obligatoirement tous les champs)

Fabricant : Dispositif :

Numéro d'agrément : Nb d'équivalent habitant : EH

Consommation d'énergie : oui non Puissance : W

Entretien :

Fonctionnement intermittent possible : oui non

Evacuation des eaux traitées

Nécessité d'un poste de relevage : oui non

tranchées d'infiltration, longueur : m fossé (l'autorisation du propriétaire du fossé est indispensable)

ruisseau autre :

L'infiltration par le sol doit être privilégiée, les rejets au milieu superficiel se feront via des tuyaux d'épandage.

Schéma d'implantation

**Installateur (si connu à ce jour)**

Nom :

Commune : Téléphone : Portable :

Engagement du demandeur

Je soussigné(e) m'engage à :

- ce que l'installation soit établie dans son entier, conformément au projet décrit ci-dessus, tel qu'il aura été accepté et selon la réglementation en vigueur à la date des travaux.
- contacter le SPANC au début de mes travaux d'assainissement et déclarer la fin des travaux avant recouvrement des ouvrages.
- autoriser le technicien à pénétrer sur ma propriété lors des travaux pour le contrôle de mise en œuvre de l'assainissement non collectif.
- m'acquitter de la redevance « contrôle du neuf » à laquelle, par délibération, mon projet est soumis.
- assurer le bon fonctionnement de mon installation en respectant les règles d'utilisation et d'entretien

Fait à, le Signature du demandeur :

Avis technique du SPANC

Technicien : le

.....

 Favorable défavorable
Observations :Dimensionnement validé non validéImplantation validé non validé

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....